

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

SOMMAIRE DU POSTE

Le/la préposé(e) à l'entretien des immeubles assure le bon fonctionnement des différents bâtiments municipaux et applique les programmes d'entretien régulier et préventif des différents équipements, appareils et systèmes afin de garantir un environnement de travail sécuritaire et fonctionnel pour tous les usagers.

TÂCHES PRINCIPALES

- Effectuer les inspections régulières des équipements et des installations du bâtiment et voir à l'entretien de ceux-ci (chauffage, ventilation, climatisation, électricité, plomberie, systèmes de sécurité, etc.);
- Diagnostiquer et réparer les pannes ou dysfonctionnements des équipements;
- Assurer la maintenance et l'entretien des installations et infrastructures (murs, toitures, fenêtres, portes, etc.);
- Vérifier et entretenir les systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération, d'éclairage, d'irrigation et de sécurité;
- Planifier et exécuter les travaux de réparation selon les priorités;
- Veiller à la mise en conformité des installations avec les normes de sécurité et les réglementations en vigueur;
- Gérer les stocks de matériaux nécessaires aux réparations et entretiens (peintures, outils, pièces de rechange, etc.);
- Participer à l'élaboration de projets d'amélioration des bâtiments;
- Prendre en charge les demandes de maintenance et d'entretien effectuées par les employés;
- Travailler en collaboration avec les autres départements et les sous-traitants pour coordonner les travaux d'entretien, de réparation et de rénovation;
- Rédiger des rapports d'intervention et des demandes de maintenance;
- Toute autre tâche connexe, à la demande de son supérieur.

ENVOYEZ-NOUS VOTRE CANDIDATURE! »

Soumettez votre candidature au plus tard le **23 JUILLET 2026**, 16 h par courriel à mboisvenue@municipalitedelangegardien.com ou en personne à l'adresse suivante:

Municipalité de L'Ange-Gardien, 1177 Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0L4



EXIGENCES MINIMALES

- Détenir un DEP en entretien général d'immeubles ou dans un domaine connexe;
- Détenir un minimum de deux (2) ans d'expérience dans un poste similaire;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Détenir une attestation du cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Connaissance des normes de sécurité et des réglementations du bâtiment
- Capacité à diagnostiquer des problèmes techniques et à trouver des solutions rapidement;
- Sens de l'organisation, de la rigueur, de l'autonomie et du souci du détail;
- Capacité à répondre efficacement aux requêtes internes et à gérer des priorités multiples.

CE QUE NOUS T'OFFRONS

- Emploi permanent à temps plein
- Horaire de 40 heures par semaine
 - Un horaire d'été avantageux
- Taux horaire : selon la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective, soit de 30,73\$ à 37,31\$;
- Régime d'assurance collectives et régime de retraite avec contribution de l'employeur;
- Banques de congé compétitives (vacances, fériés, mobiles et maladies)